



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignement supérieur

Question écrite n° 18745

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur les programmes Erasmus permettant le financement des échanges universitaires. Il lui demande si le Gouvernement serait favorable à initier, auprès de ses partenaires européens, la création et le financement d'un Erasmus euro-méditerranéen permettant de subventionner les échanges entre universités et étudiants des pays des deux rives de la Méditerranée.

Texte de la réponse

Le Conseil européen des 13 et 14 mars 2008 a approuvé le principe d'une Union pour la Méditerranée qui englobera les États membres de l'UE et les États riverains de la Méditerranée qui ne sont pas membres de l'Union européenne. En vue du sommet qui se tiendra à Paris le 13 juillet 2008, les chefs d'État et de gouvernement ont invité la Commission à présenter au Conseil les propositions nécessaires pour définir les modalités du « processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée » et en particulier des projets concrets qui permettraient de développer les coopérations entre pays de l'Union pour la Méditerranée. Dans ce cadre, la France mène une réflexion en liaison avec les États intéressés sur les modalités de création d'un espace universitaire méditerranéen, qui permettrait de développer la mobilité des étudiants, des professeurs et des chercheurs de part et d'autre de la Méditerranée, en l'accompagnant de mesures visant à développer des formations reconnues et qualifiantes. Il conviendra en particulier de veiller à la bonne articulation de ce projet avec le programme Erasmus mundus, dont bénéficient déjà les partenaires méditerranéens (700 bourses ont ainsi été octroyées dans le cadre du volet méditerranéen du programme pour l'année universitaire 2007-2008). L'inauguration de la nouvelle université euroméditerranéenne de Piran en Slovénie en juin prochain constituera également une étape importante dans l'avancement concret de ce projet suivi de manière très attentive par le Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18745

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2008, page 1976

Réponse publiée le : 20 mai 2008, page 4189